

Planning prévisionnel du PEP

Cette enveloppe de 4 554 000 € pour l'ensemble des projets présentés en Pays de la Loire sera gérée au fil de l'eau jusqu'au 30 septembre 2022.

- 19 janvier 2022** : lancement officiel de la campagne PEP en Pays de la Loire avec la possibilité de télécharger l'ensemble des documents utiles sur le site de la DRAJES
- 08 février 2022** : première commission technique et financière de la CRdS qui travaillera sur les critères de sélections des dossiers
- 29 Avril 2022** : première commission technique et financière de la CRdS qui sera en mesure d'accorder ou non une subvention à tous les porteurs de projets dont les dossiers auront été déclarés complets
- 29 juin 2022** : seconde commission technique et financière de la CRdS
- 26 août 2022** : Date butoir de dépôt d'une demande de subvention. Tous les dossiers déposés après cette date (cachet de la poste faisant foi) seront refusés pour 2022
- 14 septembre 2022** : Dernière commission technique et financière de la CRdS d'attribution ou de refus de subvention